



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Luxembourg, le **04 JUIN 2018**



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Ministre aux Relations avec**  
**le Parlement**

**Service Central de Législation**  
**43, boulevard F.D. Roosevelt**  
**L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse commune du Ministre de la Culture et de Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N°3763 du 18 avril 2018 de l'honorable députée Madame Octavie Modert, concernant la construction d'un nouveau bâtiment pour les Archives nationales, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre du Développement durable**  
**et des Infrastructures**

**Réponse commune de Monsieur le Ministre de la Culture Xavier Bettel et de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n° 3763 du 18 avril 2018 de Madame le Député Octavie Modert**

Par sa question parlementaire, l'honorable Députée souhaite se renseigner au sujet du projet des Archives nationales au Belval.

Le projet des Archives nationales est actuellement au stade d'études. Le dossier d'avant-projet sommaire sera finalisé pour fin mai 2018 et le dossier d'avant-projet définitif, qui constitue la base du projet de loi, est prévu d'être achevé pour fin octobre 2018; le projet de loi pourra ainsi être déposé avant la fin de l'année 2018.

Les dépenses relatives à la construction des nouvelles Archives nationales sont prévues dans les investissements pluriannuels du Fonds Belval.

Le nouveau bâtiment des Archives nationales sera réalisé à Belval par le Fonds Belval, conformément à la décision prise par le Gouvernement lors de sa séance du 27 mai 2016.